



DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-OUEN L'AUMÔNE

Séance ordinaire du 9 juin 2023
Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 35
Délibération publiée sur le site de la Commune

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le neuf juin à la Mairie à 20h30, sous la présidence de Laurent LINQUETTE, Maire ;

PRÉSENTS : Annaëlle CHATELAIN, Roland MAZAUDIER, Françoise LESCOËT, Harielle LESUEUR, Antoine ARTCHOUNIN, Laurence MARINIER, Ayda HADIZADEH, Serge GOUGEROT,

Alain RICHARD, Marie MAZAUDIER, Bernard ROZET, Ali BOUGAA, Marc BILLAND, Saïd BOURDACHE, Emmanuèle PROD'HOMME, Benoît DUFOUR, Adeline GELYS, Chrystelle ZAMI, Elisabete CORREIA MONTEIRO, Farida AIT SI ALI, Cédric BEN AMMAR, Romain TOSELLO-ORSOLLA, Yasmine MESSAOUDI, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Isabelle YATOUNGOU, Henri POIRSON, Marie-Noëlle FRATANI, Sylvain BERTHE ;

POUVOIRS :

Gilbert DERUS qui avait donné pouvoir à Laurent LINQUETTE ;
Frédéric MOREIRA qui avait donné pouvoir à Roland MAZAUDIER ;
Marie-Claude CLAIN qui avait donné pouvoir à Françoise LESCOËT ;
Véronique PELISSIER qui avait donné pouvoir à Guillaume POUJOL DE MOLLIENS ;
Béatrice PRIEZ qui avait donné pouvoir à Isabelle YATOUNGOU ;
Nadia BERTRAND qui avait donné pouvoir à Henri POIRSON ;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Harielle LESUEUR.

OBJET : CRÉATION DU P'TIT CINÉ-CLUB D'UTOPIA POUR LES JEUNES SAINT-OUENNAIS

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission communale en date du 1^{er} juin 2023 ;

VU le rapport d'Ayda HADIZADEH proposant de mettre en place un nouveau partenariat avec Utopia par le lancement de l'opération « P'tit Ciné-Club d'Utopia » ;

CONSIDÉRANT que cette opération permettra à tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires de Saint-Ouen l'Aumône et leurs accompagnateurs de bénéficier d'une séance de cinéma à tarif préférentiel, le premier dimanche de chaque mois à 11h à partir d'octobre 2023 ;

CONSIDÉRANT que les parents devront présenter la carte du quotient familial disponible sur le portail Famille du site internet de la ville, afin de justifier de la scolarisation de leurs enfants sur la commune ;

CONSIDÉRANT que deux salles de projection seront réservées pour le « P'tit Ciné-Club d'Utopia »

- L'une de 104 places pour le film destiné aux 3 -5 ans,
- L'autre de 197 places pour le film destiné aux 6 -12 ans,

Soit un total de 301 places ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le principe du « P'tit Ciné-Club d'Utopia » ainsi que sa prise en charge tarifaire, chaque place étant facturée à 4,50 € par Utopia, dont une participation de 2 € par billet demandée à l'usager, et une prise en charge par la commune du solde du billet, soit 2,50 € par entrée ;

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les contrats des spectacles correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le 23/06/2023
Le Maire

POUR EXTRAIT CONFORME
La secrétaire de séance

Laurent LINQUETTE

Harielle LESUEUR